



## Lycée Professionnel des 2 Caps - Marquise

MODALITES D'ACCUEIL- à partir du Jeudi 2 septembre 2021  
conforme au protocole sanitaire de juillet 2021

QUESTIONS	REPONSES
Pour qui ?	Tous les élèves et les personnels
Quand ?	Dès le jeudi 2 septembre
Points d'entrée et de sortie	Les élèves entreront et sortiront par l'entrée principale situé au 56 rue Pasteur.
Comment sont-ils accueillis ?	Les élèves se dirigent en autonomie vers leur salle de classe. Un sens de circulation est mis en place et devra être respecté pour limiter les croisements.
Lavage des mains	Le lycée met à disposition des distributeurs de gel hydro-alcoolique à l'entrée de l'établissement et à proximité des portes d'accès aux salles. Le lavage des mains est essentiel et est exigé dès l'entrée dans l'établissement et avant de pénétrer dans une salle.
La demi-pension	Le port du masque sera obligatoire durant les déplacements. Un ordre de passage par classe est programmé. Les élèves devront être en possession de leur badge pour manger en même temps que leur camarade de classe. Les élèves seront regroupés par classe. La distance entre deux classes est fixée à 2 mètres. A chaque élève, une place est attribuée à l'année afin de faciliter le tracing si un cas est confirmé. Du liquide hydroalcoolique sera mis à la disposition des convives à l'entrée et à la sortie du bâtiment de la restauration. Une désinfection des tables, des chaises et un entretien complet des espaces sera effectuée après chaque service.
Masques	Chaque élève devra porter un masque « grand public » de catégorie 1 ou un masque chirurgical de type II pour entrer dans l'établissement et durant tout son temps de présence (sauf pendant le temps du repas). Les masques artisanaux sont interdits. <b>La famille doit fournir les masques – au minimum 2 par jour de présence.</b>
Gestes barrières	Les élèves auront l'obligation, à chaque instant de suivre les consignes et de mettre en application les gestes barrières. En cas de refus, l'élève sera immédiatement sanctionné (mise en danger de la vie d'autrui).
Aération des locaux	Les fenêtres des salles seront ouvertes 10 minutes avant le début des cours par les agents d'entretien puis à chaque inter-cours par les enseignants ou les assistants d'éducation. Les élèves sont autorisés à garder leur manteau durant les premières minutes de chaque cours.
Santé	Les parents doivent, avant le départ pour le lycée, vérifier la température de l'enfant (si elle est supérieure à 38, ou s'il présente des signes de maladie, l'enfant doit rester à la maison). Si, durant son temps de présence au lycée, il présente des symptômes, il sera isolé et la famille devra immédiatement venir le chercher.
Parents	Ils devront être joignables à tout moment pour un éventuel retour au domicile en cas de problème. Il est donc nécessaire que le numéro de téléphone soit à jour. Le port du masque sera obligatoire s'ils se présentent dans l'établissement.
EPS	Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), une distanciation de 2 mètres est respectée.
Si un cas de COVID est signalé	Un protocole de contact-tracing renforcé sera mis en œuvre pour identifier les élèves ayant eu des contact à risque avec un cas positif. Les élèves contact à risque ne justifiant pas d'une vaccination complète poursuivront pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves contacts à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.